

Déclaration de Bruxelles

L'Europe dit non à la répression à Cuba

Nous, députés européens, un an jour pour jour après la vague d'arrestations qui a conduit à l'incarcération, à Cuba, de 75 dissidents pacifistes - journalistes, militants des droits de l'homme, syndicalistes, bibliothécaires... - nous tenons à renouveler notre plus ferme condamnation de ces arrestations.

Convaincus que pour tout prisonnier politique incarcéré dans le monde, l'oubli est une deuxième prison, nous rappelons aux autorités de La Havane que...

NOUS N'OUBLIONS PAS les 75 personnes arrêtées entre le 18 et le 20 mars 2003 ;

NOUS N'OUBLIONS PAS les procès expéditifs au cours desquels ces 75 dissidents pacifistes ont été condamnés à des peines allant de 6 à 28 ans de prison pour avoir exercé leurs libertés fondamentales ;

NOUS N'OUBLIONS PAS leur transfert, fin avril 2003, dans des prisons situées parfois à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile, rendant plus difficile encore les déplacements de leurs proches, limités le plus souvent à une visite tous les trois mois ;

NOUS N'OUBLIONS PAS les conditions de détention déplorables dans lesquelles ils se trouvent, placés dans des cellules insalubres, privés d'accès aux soins, soumis aux vexations de leurs gardiens ou de leurs codétenus. Plusieurs d'entre eux, dont le militant des droits de l'homme Oscar Elias Biscet, l'économiste Martha Beatriz Roque et le journaliste Oscar Espinosa Chepe, sont gravement malades.

Le 17 décembre 2002, nous avons soutenu l'opposition pacifique et démocratique cubaine en remettant le prix Sakharov des droits de l'homme du Parlement européen au dissident Oswaldo Paya Sardiñas. Aujourd'hui, nous réaffirmons cet engagement en demandant aux autorités cubaines la libération immédiate des 75 dissidents arrêtés en mars 2003 et de l'ensemble des prisonniers politiques détenus sur l'île.

Nous nous engageons à réclamer sans relâche leur libération au gouvernement de La Havane et appelons la Commission et le Conseil européens à mener une politique en accord avec cet objectif.

*Au-delà de nos différences d'opinion,
notre engagement repose sur une conviction simple :
aucun gouvernement ne doit entraver la liberté d'expression
ni le droit de sa population à une information libre,
et rien ne justifie la détention de ces 75 dissidents pacifistes.*

A Bruxelles, le 18 mars 2004

Nom du député :

Signature

Nationalité :

Groupe politique :